

Fast Lease compense ses émissions de CO₂

Le loueur de voitures et de scooters en longue durée s'est associé à un programme de développement durable et solidaire, baptisé Planète Solidaire, mené au Brésil dans la région d'Itararé (sud-est). L'objectif du loueur est de compenser la totalité des émissions de CO₂ de son parc de véhicules propres (de A à D, soit jusqu'à 160 g de CO₂/km) grâce à ce programme, dont l'activité est la production de biogaz grâce au tri et à la valorisation de la

totalité des déchets agricoles locaux. Pour le financer, chacun des véhicules mis en circulation par Fast Lease fait l'objet d'un audit permettant de mesurer les émissions de CO₂ en fonction du kilométrage parcouru durant le contrat. Le coût de cette pollution par véhicule est établi par Eco Act, l'initiateur du programme, en accord avec les critères fixés par l'Ademe. En un seul trimestre, Fast Lease a déjà compensé 200 tonnes de CO₂. ●